

389

E 2300 Santiago de Chile/6

*Le Chargé d'Affaires de Suisse à Santiago du Chili, Ph. Zutter<sup>1</sup>,  
au Chef du Département politique, M. Petitpierre*

*RP N° II*

Santiago, 7 mars 1945

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après diverses considérations concernant le Chili et sa position politique:

- 
1. *A la suite du décès survenu le 18 septembre 1944 de Conrad Jenny, Envoyé extraordinaire et Ministre de Suisse en Argentine, au Chili, en Uruguay et au Paraguay, les autorités fédérales*

**Dodis**

Ces derniers temps ont été marqués par un certain nombre d'événements dont le principal est certainement la Conférence de Mexico qui, pour plusieurs motifs, revêt pour le Chili et pour les autres Etats sud-américains une importance considérable. Elle prélude, en effet, aux échanges de vue qui auront lieu ultérieurement à San Francisco et ailleurs, et constitue en quelque sorte aux yeux des intéressés, un premier acte – avant la lettre – de la procédure de la paix. Mais pour pouvoir délibérer sur la paix, il faut avoir été en guerre et c'est pourquoi le Chili, comme d'autres pays du continent sud-américain, assura son siège futur, en la déclarant au Japon. Cette décision, en général, a été mal comprise par le public auquel elle ne pouvait être expliquée et qui trouvait cette détermination, symbolique et tardive, dénuée d'élégance. On l'attribuait surtout à la pression des Etats-Unis désireux de s'entourer d'un nombre d'alliés aussi grand que possible à opposer, au besoin, aux Russes dans les conférences prochaines. « Cette opinion n'est pas fausse, mais elle est incomplète, me disait un haut fonctionnaire. On oublie, en effet, que les pays d'Amérique du Sud, sous une stabilité continentale apparente, cachent divers conflits latents qui, pour n'être pas très graves, n'en sont pas moins irritants. C'est un mal auquel n'échappent pas les peuples jeunes, et, ajoutait-il, nous sommes encore en état de formation. Si seuls certains Gouvernements étaient invités aux débats d'après-guerre en raison de leur état de belligérance, il serait fort inconfortable pour ceux restés neutres de ne pouvoir, le cas échéant, défendre leur point de vue. » En parlant ainsi, mon interlocuteur songeait sans doute aux revendications que la Bolivie pourrait formuler contre le Chili au sujet d'un accès au Pacifique et qui, depuis 1873, sont périodiquement présentées. Presque tous les pays de ce continent ont des problèmes plus ou moins analogues et cela explique leur désir d'être présents, encore qu'il ne soit guère probable que les délégués aux Conférences de la paix accordent beaucoup d'audience à des litiges aussi secondaires. Le Chili se borna donc à déclarer la guerre au Japon sans englober l'Allemagne dans cette décision. Il convient de rappeler, à ce propos, que le pays compte une forte colonie allemande et que le sud fut en grande partie défriché par des immigrants germaniques. Ceux-ci comptent donc toujours d'assez nombreux sympathisants que le Gouvernement ne voulait pas heurter de front, d'autant plus que les élections au Congrès étaient proches.

La délégation chilienne, présidée par M. Joaquin Fernandez, Ministre des Affaires Etrangères, partit pour Mexico, forte d'environ quinze personnes. Il semble que les instructions données à cette mission aient été assez élastiques et qu'il en fut de même pour la plupart des autres représentations américaines. Le but de la Conférence, en effet, étant, aux yeux des Etats-Unis, de constituer

---

*se posent la question* de savoir si le moment n'était pas venu de songer à réorganiser notre représentation diplomatique à Santiago, en lui concédant, pour le moment, le caractère d'autonomie que requiert la situation nouvelle créée par le décès de M. Jenny. Une telle solution serait vivement appréciée par le Gouvernement chilien, qui, par l'entremise de son ministre à Berne, a fait savoir qu'il était heureux de donner son agrément à la désignation, comme chargé d'affaires en pied, de M. Zutter, qui jouit des plus grandes sympathies au Chili.

*En fonction de ces informations, le Conseil fédéral décide, lors de sa séance du 13 octobre 1944, de nommer Philippe Zutter en qualité de Chargé d'Affaires en pied auprès du Gouvernement chilien (PVCF N° 1757, E 1004.1 1/450).*

une sorte de bloc américain pour l'avenir, il s'agissait pour Washington, surtout d'une prise de contact préliminaire. Mais, de leur côté, les pays sud-américains voulaient saisir l'occasion d'exposer aux Yankees que les relations de voisinage sont solides quand elles sont entretenues par d'autres adjuvants que les bonnes paroles. Comme la Maison Blanche a accordé depuis la guerre des facilités financières et économiques aux pays du continent latin, ceux-ci entendent bien que la manne ne cessera pas de tomber une fois tout danger écarté. Il semble donc que ces deux idées, exception faite de l'écharde argentine, étaient – de part et d'autre – à la base de la conférence. Seulement, on n'en pouvait guère parler ouvertement et, au surplus, elles se situent sur deux plans différents.

[...]

Comme on peut le constater, la préoccupation essentielle des participants sud-américains, dans l'ordre matériel, était l'aide des Etats-Unis après la guerre. Ce souci fut exprimé à plusieurs reprises par d'autres délégations et de manière de moins en moins voilée. La plupart des délégations, en effet, avaient reçu des indications dans ce sens de leurs Gouvernements qui – du moment qu'ils sont au pouvoir actuellement – sont tous plus ou moins dépendants des U.S.A. et assurent leur politique intérieure grâce à l'aide de leur riche voisine du nord. Les Etats-Unis ne se méprirent pas sur la réalité de cette préoccupation et c'est ainsi que le fonctionnaire d'Etat, W. Clayton, parlant devant le Comité économique de la Conférence, fit la déclaration suivante: «La période de transition économique commencera avec la fin de la guerre en Europe, mais on n'arrivera probablement pas à une grande réduction dans la production de guerre.» M. Clayton ajouta «qu'on attendait la promulgation d'une loi autorisant la formation d'un dépôt de matériel de guerre destiné à la sécurité militaire des U.S.A. et à la contribution de ce pays au maintien de la sécurité dans l'hémisphère occidental et dans le monde.» Cette nouvelle passa presque inaperçue dans la presse chilienne, encore qu'elle revête une certaine importance puisqu'elle préjuge nettement de la question de la sécurité qui sera vraisemblablement le plus décisif des problèmes d'après-guerre.

[...]

Etant donné les sujets traités à Mexico, et qui relèvent de l'ensemble des relations internationales des Etats américains, on peut être en droit de considérer qu'il s'agit en quelque sorte du premier pas vers une sorte de Société des Nations, animée d'un esprit différent de celle que nous avons connue. Les débats qui vont s'ouvrir à fin avril à San Francisco montreront quelle sera l'attitude des pays américains lorsqu'ils seront en présence de leurs associés européens et autres. Il convient, enfin, de tenir compte du fait que les décisions prises par les républiques sud-américaines en matière internationale ne reposent pas sur un véritable sentiment populaire. Le peuple, en effet, n'est pas réellement constitué en corps social et il y a fort à faire encore pour lui donner conscience de ses devoirs de «souverain».

Si je me suis étendu sur les débats de Mexico en sortant du cadre de la seule position du Chili, c'est parce que la politique de ce pays est intimement liée à celle des autres Etats américains et ne saurait en être distraite sans donner un tableau incomplet de l'esprit qui anime actuellement l'ensemble du continent sud.

7 MARS 1945

975

Simultanément à la Conférence de Mexico, eurent lieu au Chili les élections à la Chambre des Députés et à une partie du Sénat (26 membres). La gauche et la droite se livrèrent à une propagande acharnée pour faire triompher leurs candidats respectifs encore que ces efforts fussent entravés par l'indifférence politique provoquée par le championnat sud-américain de football qui se disputait en même temps à Santiago et accaparait l'essentiel de l'intérêt populaire. Le résultat des élections indique que la droite s'est affirmée au Sénat et à la Chambre. Dans l'ensemble, les «partis d'ordre», comme les appelle ici la presse, ont gagné 13 sièges. Il est à noter que les radicaux sont catalogués dans les «gauches». Ce résultat, dans un pays aussi travaillé par le communisme que l'est le Chili, est symptomatique d'une certaine réaction qui pourrait bien se faire sentir plus tard dans d'autres républiques sud-américaines<sup>2</sup>.

---

2. *Ce rapport politique, après quelques modifications rédactionnelles, a été communiqué aux représentants diplomatiques de la Suisse à l'étranger, par une circulaire du 30 avril 1945 (cf. E 2001 (D) 3/23).*